Claude MATHIEU
Avenue Sainte-Cécile 29
1217 Meyrin

T +41 79 821 59 00
matclaude@bluewin.ch

Association Pour un Sourire d'Enfant Suisse
Monsieur Fabien Dutasta
Avenue Alfred Cortot 9A
1260 Nyon

Rapport du contrôleur aux comptes au comité de
Pour un Sourire d'Enfant Suisse (PSE Suisse), Nyon

Monsieur,

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association PSE Suisse pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2022. Cet exercice couvre exceptionnellement une période plus longue, soit du 1er septembre 2021 au 31 décembre 2022, afin de correspondre aux nouveaux critères de l'association au niveau international.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du comité, alors que ma responsabilité consiste à émettre un rapport sur les comptes annuels sur la base de mon examen succinct.

J'ai effectué mon examen succinct selon la *Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers»*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Je n'ai pas effectué un audit, et, en conséquence, je n'exprime donc pas d'opinion d'audit.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2022 sont présentés selon la norme Swiss GAAP RPC 21.

En outre, j'atteste que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions explicatives du règlement relatif au label de qualité ZEWO sont respectées.

Sur la base de mon examen succinct, je n'ai pas relevé de faits qui me laissent à penser que les comptes annuels ne correspondent pas au cadre légal et aux statuts.

Meyrin, le 16 février 2022

Claude MATHIEU
Expert-réviseur agréé
ASR N° 106329

Annexes: comptes annuels

PSE POUR UN SOURIRE D'ENFANT

PSE Suisse
c/o Fabien Dutasta
Avenue Alfred-Cortot 9A
1260 Nyon

BILAN AU	(16 mois)	(12 mois)
31 AOUT		**2021**
31 DECEMBRE	**2022**	
ACTIFS		
Liquidités	73 033.06	63 136
Actifs de régularisation	0.00	498
TOTAL DES ACTIFS	**73 033.06**	**63 634**
PASSIFS		
Passifs de régularisation	1 657.35	0
Capital propre	63 633.67	9 458
Résultat de l'exercice	7 742.04	54 176
TOTAL DES PASSIFS	**73 033.06**	**63 634**

PSE POUR UN SOURIRE D'ENFANT

	(16 mois)	(12 mois)
COMPTE DE RESULTAT		
AU 31 AOUT		**2021**
AU 31 DECEMBRE	**2022**	
PRODUITS		
Cotisations	241.00	0
Parrainages	230 542.50	0
Dons	298 786.52	359 514
Autres produits	24 522.37	28 944
TOTAL DES PRODUITS	**554 092.39**	**388 458**
CHARGES		
Versements à PSE	523 021.84	322 913
Frais bancaires	528.24	0
Achats de produits	16 256.02	0
Frais de port	2 401.15	0
Assurances	294.00	0
Frais d'événements	3 780.10	0
Frais administratifs	69.00	0
Charges d'exploitation	0.00	11 369
TOTAL DES CHARGES	**546 350.35**	**334 282**
Résultat de l'exercice	**7 742.04**	**54 176**

PSE POUR UN SOURIRE D'ENFANT

Suisse-Schweiz-Switzerland

Annexe aux comptes 2021-2022

Association Pour un Sourire d'Enfant – Suisse à but social et reconnue d'utilité publique en Suisse

Sans employé

Application de la Swiss GAAP RPC 21 à partir de l'exercice 2021-2022

Les ressources de l'association proviennent au besoin:

- de dons et legs
- du parrainage
- de subventions publiques et privées
- des cotisations versées par les membres
- des dons effectués au cours de manifestations organisés par l'Association avec l'agrément de l'autorité compétente et, exceptionnellement de ventes de produits réalisés dans les petits ateliers installés dans certains lieux d'intervention de l'Association.
- des sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par l'Association et du produit de ses biens.
- de toute autre ressource autorisée par la loi

Les fonds sont utilisés conformément au but social.

Aucune autre indication nécessaire selon le 959c CO

Jusqu'à l'exercice 2020-2021, PSE Suisse arrêtait des comptes au 31 août de chaque année. Suite au report de la rentrée scolaire au Cambodge au 1er janvier 2021, il a été retenu, pour aligner les exercices au Cambodge et en Suisse, de clôturer les comptes sur l'année civile.

De ce fait, les comptes présentés couvrent exceptionnellement une période de 16 mois soit du 1/09/2021 au 31/12 2022.

Le president

Fabien Dutasta

PSE Suisse, Alfred Cortot 9A 1260 Nyon. Tel : 079 831 4425 switzerland@pse.ngo
www.pse.ngo/switzerland